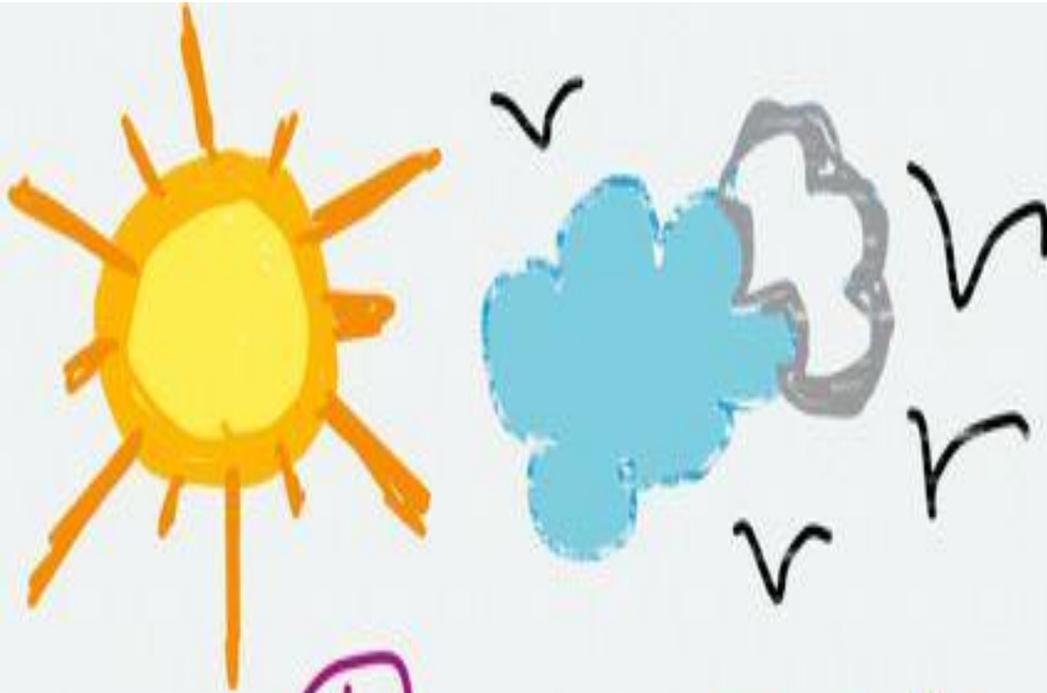




# *Le Mirador*

VALCANTON NO. 84

JUILLET 2017



*Bonnes  
Vacances!*



COORDINATION: France St-Amant

Téléphone: 819-941-2101

poste 221

Télécopieur: 819-941-2485

[journal\\_valcanton@hotmail.com](mailto:journal_valcanton@hotmail.com)

## COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Renée Bégin	officière municipale et bibliothèque de Val-Paradis
Mélanie Bouchard	coordinatrice Comité du 75 <sup>e</sup> de Val-Paradis
Nancy Bureau	infirmière de milieu
Marie-Pierre Bergeron	coordonnatrice-animatrice
Éric Côté	contremaître travaux publics
Sylvie Dionne	animatrice-intervenante Friperie créative VVB
Manon Forget	Club de l'Âge d'or
Christine Garant	CDÉ de VVB
Michel Jégou	Regroupement des propriétaires Pajegasque et conseiller
Annie Lavoie	bibliothèque de Beaucanton
Cécile Philippon	présidente de la localité
Christine Raymond	Carrefour Jeunesse emploi

## PUBLICITÉ ET ABONNEMENT

Carte professionnelle 5 \$/parution		6 parutions/année	20\$
¼ page	10 \$/parution	6 parutions/année	40\$
½ page	20 \$/parution	6 parutions/année	80\$
1 page	40 \$/parution	6 parutions/année	180\$
Organisme sans but lucratif		½ page gratuite/parution	

## ABONNEMENT

Extérieur du territoire de Valcanton 20 \$/6 parutions

**Accès sur web**  
[www.valcanton.ca/fr](http://www.valcanton.ca/fr)

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Il y a dans la localité de Valcanton (Val-Paradis et Beaucanton) des résidents(tes) avec tous des talents merveilleux si bien cachés que même entre voisins on ne se connaît pas beaucoup.

On peut avoir des idées différentes, mais ce n'est pas en critiquant quelqu'un dans le dos qu'on arrive à régler nos différends. C'est en se parlant face à face qu'on arrive à communiquer et finalement à s'entendre. Communiquer avec l'autre, ça c'est le plus important.

Avec le cellulaire ou téléphone, le courrier, le face à face, il me semble qu'on a tous les moyens possibles pour se parler.

Gardons en tête que nous sommes riches en talents de toutes sortes et n'ayons pas peur de les partager dans notre communauté.

Nos organisations sont des lieux de partage, communication et de joie.

Soyons fiers de participer chez nous avant d'aller ailleurs.

Ces grandes occasions se veulent des lieux où nous pouvons rendre hommage et accroître notre sentiment d'appartenance.

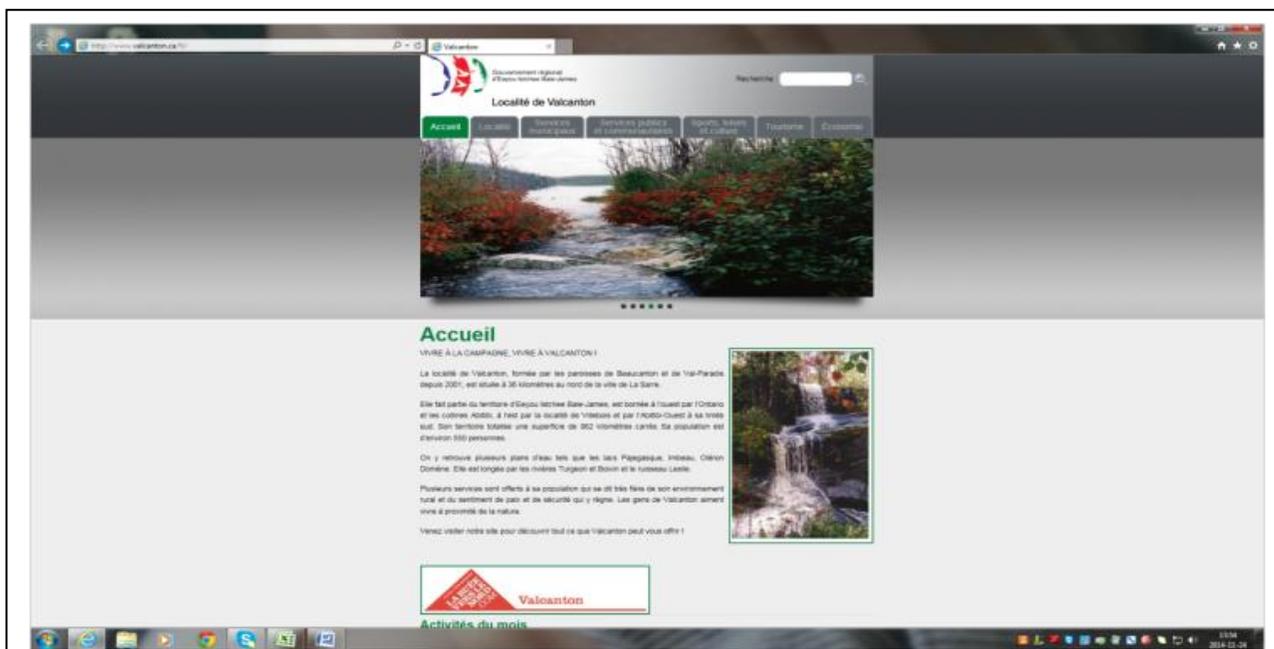
Soyons présents chez nous.

C'est vous qui faites la différence.

**Le temps perdu en méméragé n'a pas sa place.**

Avec ma collaboration

Cécile Philippon



VENEZ CONSULTER LE SITE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON ([www.valcanton.ca/fr](http://www.valcanton.ca/fr))  
 Vous y trouverez une multitude d'informations concernant les services offerts à Beaucanton et Val-Paradis. Le calendrier des cueillettes des bacs et les dates y sont affichés.

Nous attendons vos commentaires et vos photos représentatives de nos communautés.

## HORAIRE DE LA BIBLIO DE VAL-PARADIS

LES MERCREDIS, DE 18 H À 19H30.

Votre biblio n'a pas le livre que vous aimeriez lire?  
 Faites une demande de prêt entre bibliothèques!  
 (PEB) Livraison dans les 14 jours.  
**Sans frais!**

Abonnez-vous à votre bibliothèque et ayez accès **GRATUITEMENT** à des centaines de livres numériques. Nouveautés toutes les semaines! Informez-vous à votre biblio.

**SITE WEB : [mabiblio.quebec](http://mabiblio.quebec)**

La bibliothèque de Val-Paradis sera fermée du 16 juillet au 8 août inclusivement, de retour le 9 août aux heures habituelles. Pour rejoindre la bibliothèque, faire 819-941-2361 poste 8228.



# Communiqué

## Pour diffusion immédiate

### **Des jumelles pour vos sorties estivales!**

Le 8 mai 2017

Il est maintenant possible d'emprunter gratuitement une paire de jumelles à votre bibliothèque locale. Quelle bonne idée pour agrémenter vos sorties estivales! Profitez-en pour joindre à cet emprunt des livres en lien avec cet équipement et qui répondent à vos champs d'intérêt: les oiseaux, les arbres, les animaux, les sentiers pédestres, le vélo ...

Ce nouveau service est rendu possible grâce à l'aide financière du programme Kino-Québec - Plaisirs d'hiver, en collaboration avec Loisir et Sport Baie-James, Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et le Réseau BIBLIO.

N'oubliez pas que si le livre que vous voulez ne se retrouve pas à votre biblio, vous pouvez en faire la demande par le service de demande spéciale ou prêt entre bibliothèques. Le livre demandé sera livré à votre biblio dans un délai de plus ou moins 14 jours.

Pour connaître tous les services offerts par votre bibliothèque, rendez-vous au [www.mabiblio.quebec](http://www.mabiblio.quebec).

- 30 -

Source : Chantal Baril  
Réseau BIBLIO ATNQ  
819 762-4305, poste 28  
chantal.baril@reseaubiblioatnq.qc.ca

# Hockey primaire



Rencontre jeunesse Nord-du-Québec  
Lebel sur Quévillon mai 2017  
22 jeunes de VVB

Félicitations à  
Jacob Martineau  
Pour sa bannière :  
Master chef



COURSE COLORÉ



## FRIPERIE CRÉATIVE V.V.B.

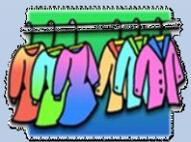
Nos vêtements sont usagés, nettoyés, réparés et remodelés.

Des confections sont faites sur place ex. : bas, pantoufles, sacs, pyjamas, etc. ainsi que des réparations de rebord de pantalons et de jupes, pose de boutons et de fermeture éclair, réparations légères et diverses.

De plus, la friperie offre des cours de tricot (crochet et broche) et de couture.

Nous acceptons les dons de vêtements, de tissus, d'articles de couture divers, de laine et de boutons...

La friperie est située à Villebois dans l'édifice municipal. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 13h 30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Téléphone : 819-941-4441.



## RELEVÉS DE LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU

Pour les propriétaires qui n'ont pas transmis le relevé de lecture de votre compteur d'eau, bien vouloir le compléter et l'acheminer au bureau municipal ou communiquer au 819-941-2101 poste 221 ou 222 dans les plus brefs délais.

Veillez prendre note que des frais de 20 \$ vous seront facturés si le représentant de la localité doit se présenter.

Merci de votre collaboration.

## **HORAIRE DES MESSES BEAUCANTON**

**La paroisse de Beaucanton vient de perdre les services de notre curé Marc Laroche, cause de santé. Avec ce départ suit également celui de Michel Laroche et Mario Laroche. Nous leurs souhaitons une retraite bien méritée.**

**Les services diocésains seront maintenus par le curé de La Sarre, Jean Dubé.**

**Avec ce changement les horaires des messes sont modifiées à compter du 1<sup>er</sup> août nous aurons des messes à tous les deux semaines.**

**Dimanche, le 2 juillet 11h**  
Célébration

**Dimanche, le 9 juillet à 11h:**  
Célébration

**Dimanche, le 16 juillet à 11h** (Marc)  
Repos de Ludovic et Andréa Veillette/Lucien et Collette

**Dimanche, le 23 juillet à 11h**  
Célébration

**Dimanche, le 30 juillet à 11h**  
Célébration





Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

Localité de Valcanton

## **RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS**

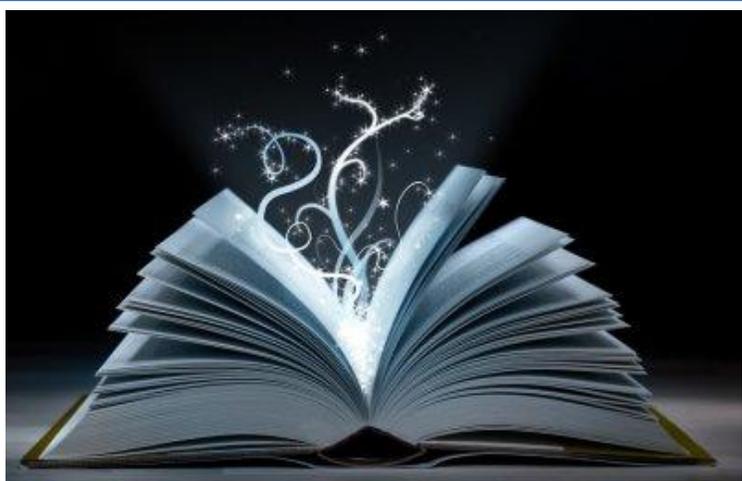
Dans le but d'assurer l'application du règlement n° 21.01 de la localité de Valcanton concernant la garde et la circulation des animaux de compagnie, tel que prévu au règlement, chaque propriétaire de chien doit se procurer une médaille pour son animal.

**Chaque médaille coûte 15 \$ par chien et celle-ci sera valide pour les prochaines années.** Celle-ci vous sera transmise dans les jours suivant la réception de votre paiement et de la fiche d'inscription.

Nous en profitons pour vous rappeler que selon le règlement :

- Il est interdit d'être le gardien de plus de trois (3) chiens à la fois ;
- Il est interdit de posséder sur le territoire de la localité de Valcanton un chien ou des chiens de race pit-bull ou autres chiens issus de croisement à comportement dangereux et agressif ;
- Sur une propriété privée ou publique, un chien doit être constamment sous le contrôle de son gardien ;
- La présence d'un animal errant sur toute place publique constitue une infraction au règlement et passible d'une amende ;
- Le fait pour un chien de mordre, de tenter de mordre ou d'attaquer une personne constitue une infraction au règlement et passible d'une amende.

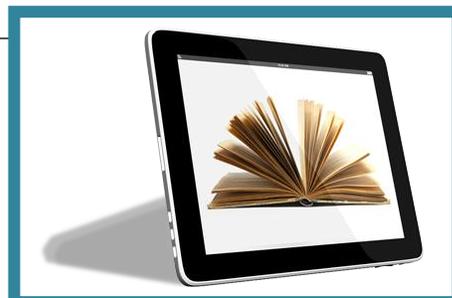




**\*\*IMPORTANT : AVIS À TOUS LES USAGERS SI VOUS AVEZ DES VOLUMES EN RETARD VEUILLEZ LES REMETTRE AU SECRÉTARIAT DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON DU LUNDI AU JEUDI DE 8H00 À 16H30 À RENÉE BÉGIN OU FRANCE ST-AMANT OU PENDANT NOS HEURES D'OUVERTURE DE LA SEMAINE. MERCI DE VOTRE ENTIÈRE COLLABORATION.**

Les heures d'ouverture de la bibliothèque de Beaucanton sont :

**Mercredi et Vendredi : 18h00 à 19h30**



Vous avez accès gratuitement aux ordinateurs avec haute vitesse pendant les heures d'ouverture.

Si vous avez des demandes spéciales, nous vous offrons la possibilité de commander les livres que vous désirez.

Demander votre numéro d'utilisateur et votre NIP pour visiter le site du réseau biblio, pour consulter votre dossier, faire des réservations et découvrir les livres numériques disponibles.

Kamishibai disponible, sur réservation et animation pour tout-petits et enfants préscolaires sur demande seulement, contactez-nous.

**Inscription gratuite pour tous!**

Aucuns frais d'abonnement. Bienvenue à tous et bonne lecture...

Annie Lavoie, responsable Tél. : 819-941-2101 poste 229

Pour me joindre par courriel : [beaucanton@reseaubiblioatnq.qc.ca](mailto:beaucanton@reseaubiblioatnq.qc.ca)

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CODE CNW 01  
HEBBIL

## Zone spéciale Weh-Sees Indohoun

### **Un système d'auto-enregistrement mis en place pour la saison 2017**

Chibougamau, le 30 mai 2017 – Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) informe la population qu'il mettra en place un système d'auto-enregistrement, pour la saison de pêche 2017, afin de respecter son obligation de rendre disponible aux utilisateurs potentiels de la ressource faunique les moyens nécessaires à l'obtention de droits d'accès à la zone spéciale Weh-Sees Indohoun.

En effet, en plus d'un permis de pêche du Gouvernement du Québec, tout non-bénéficiaire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) souhaitant s'adonner à la pêche sportive doit obtenir un droit d'accès quotidien à la zone Weh-Sees Indohoun (WSI). Ce droit d'accès est gratuit et accessible à cette adresse : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/territoires/secteurs.jsp>. La personne doit faire parvenir une copie dûment remplie et signée de son droit d'accès avant le début de l'expédition à l'adresse courriel suivante : [enregistrement.wsi@mffp.gouv.qc.ca](mailto:enregistrement.wsi@mffp.gouv.qc.ca)

À la fin de leur expédition, tous les pêcheurs doivent déclarer leurs prises (conservées, relâchées ou consommées sur place) en envoyant leur registre quotidien des récoltes à cette même adresse courriel. Le non-respect de cette condition constitue une infraction passible d'amende en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Veillez noter que si votre plan d'eau se trouve en terres de catégories I ou II, vous devez également obtenir une autorisation du conseil de bande de la communauté crie de Nemaska.

En ce qui a trait aux chasseurs sportifs, les non-bénéficiaires de la CBJNQ sont assujettis aux lois et règlements en vigueur sur ce territoire. Ils doivent donc détenir un permis de chasse du Gouvernement du Québec et se conformer à la réglementation inhérente à chaque secteur et à chaque espèce. Cette réglementation est accessible sur le site Web du MFFP à l'adresse suivante <https://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/chasse/>. Enfin, il est important de noter que les modalités particulières pour la chasse à l'original demeurent applicables pour l'ensemble de la zone spéciale.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le [mffp.gouv.qc.ca](http://mffp.gouv.qc.ca) et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 [https://twitter.com/MFFP\\_Quebec](https://twitter.com/MFFP_Quebec)

Le 12 mai 2017

## VISITEZ GRATUITEMENT 22 ATTRAITS TOURISTIQUES EN RÉGION CET ÉTÉ



Rendez-vous à votre bibliothèque et empruntez gratuitement l'une des deux *cartes d'accès*. Toute personne abonnée à sa bibliothèque locale peut emprunter une (1) carte d'accès pour une durée de deux semaines, laquelle lui permet de découvrir ou de redécouvrir gratuitement les attractions touristiques suivants :

- Amos : Maison Hector-Authier, Refuge Pageau et Vieux-Palais
- Angliers : TE Draper et Chantier Gédéon
- Authier : École du rang II
- Guérin : Musée de Guérin
- La Corne : Dispensaire de la garde
- Macamic : Collection Claude-Morin
- Malartic : Musée minéralogique
- Notre-Dame-du-Nord : Centre thématique fossilifère
- Pikogan : Église et exposition permanente
- Rouyn-Noranda : Magasin général Dumumon-1924 et Église orthodoxe russe
- Saint-Bruno-de-Guigues : Domaine Breen
- Saint-Marc-de-Figuery : Parc héritage
- Témiscaming : Musée de la gare
- Val-d'Or : Exposition permanente à la Cité de l'Or
- Ville-Marie : Maison du Frère-Moffet

Rendez-vous à [www.mabiblio.quebec](http://www.mabiblio.quebec) pour connaître l'horaire et les services de la bibliothèque.

- 30 -

Source :  
Chantal Baril, agente culturelle  
Réseau BIBLIO ATNQ  
(819) 762-4305, poste 28

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Publication du guide « Investir en tourisme en Eeyou Istchee Baie-James »

**Chibougamau, le 10 mai 2017** — Tourisme Baie-James est fier de publier le premier guide « Investir en tourisme en Eeyou Istchee Baie-James ».

Élaboré à l'attention des clientèles d'affaires, le guide est un document d'information qui a pour but de réunir deux parties dont les intérêts se complètent : des entrepreneurs et promoteurs à la recherche de nouvelles opportunités d'affaires en tourisme et une région à la recherche d'investisseurs qui ont à cœur le partenariat d'affaires, le développement durable, le respect de la nature et des peuples nordiques.

Le guide fournit de l'information sur l'environnement d'affaires et le climat économique propice aux investissements en tourisme en Eeyou Istchee Baie-James. Il présente la région touristique, décrit sa gouvernance ainsi que les municipalités et localités jamésiennes qui la composent. Il donne un aperçu des marchés de clientèles ciblées, des secteurs clés d'investissement en tourisme ainsi que des incitatifs financiers provinciaux et régionaux.

Pour Mitchell Dion, directeur général de Tourisme Baie-James, « la région offre de grandes opportunités d'investissement notamment avec la Stratégie touristique au nord du 49e parallèle de Tourisme Québec qui vise à renouveler l'offre touristique des régions nordiques comme Eeyou Istchee Baie-James, soutenir le développement de nouveaux produits et attraits et stimuler la croissance de petites et moyennes entreprises. Notre région dispose d'un potentiel immense propice au développement d'expériences touristiques uniques et authentiques de tourisme de nature, d'aventure et de plein air. Il faut profiter du momentum alors qu'une importante couverture médiatique est accordée aux territoires au nord du 49ème parallèle ce qui fait d'Eeyou Istchee Baie-James, une région qui rayonne autant au niveau national qu'international. Il est primordial de se doter d'outils qui permettront d'inciter plus de gens d'affaires à choisir le tourisme pour le développement de leurs affaires ».

Tourisme Baie-James tient à remercier tous ses partenaires et acteurs du développement économique pour leur contribution et leur participation à la réalisation du présent guide d'investissement.

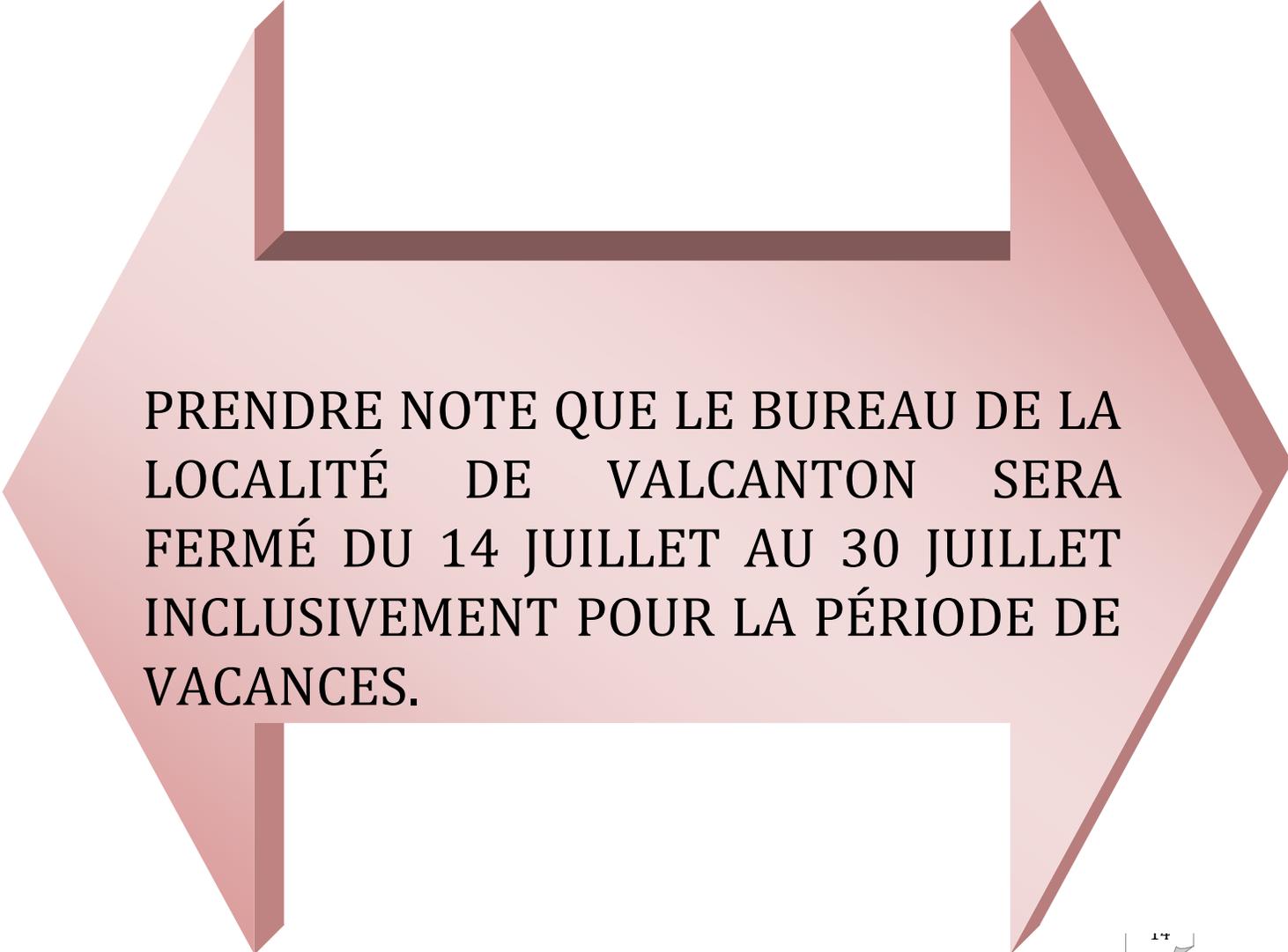
Pour accéder au guide Investir en tourisme en Eeyou Istchee Baie-James, veuillez cliquer sur le lien suivant : <http://tourismebaiejames.com/publications/>. Une copie du guide sera disponible pour consultation auprès des corporations de développement économique du territoire de la Baie-James.

## À propos de Tourisme Baie-James

Partenaire privilégié du ministère du Tourisme (MTO) pour établir les priorités et les actions en matière touristique sur son territoire, Tourisme Baie-James a pour mission d'exercer un leadership régional et de jouer un rôle de concertation, afin de favoriser une convergence des actions touristiques régionales et interrégionales et un arrimage de celles-ci avec les orientations du MTO. Sa raison d'être est de faciliter la concertation régionale, de soutenir le développement touristique sur son territoire et de promouvoir l'industrie touristique de la Baie-James.

-30-

Informations : Mitchell Dion, directeur général  
Tourisme Baie-James  
(418) 748-8140, poste 222  
[mdion@tourismebaiejames.com](mailto:mdion@tourismebaiejames.com)



PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON SERA FERMÉ DU 14 JUILLET AU 30 JUILLET INCLUSIVEMENT POUR LA PÉRIODE DE VACANCES.

## La maltraitance envers les aînés : c'est tolérance ZÉRO

Par Marie-Claude Mc Nicoll, coordonnatrice régionale — Lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées

Qu'est-ce que la maltraitance envers les aînés ?

Elle consiste en un ou plusieurs gestes, ou une absence de geste approprié, qui causent du tort à la personne aînée.

Elle survient dans une relation où il devrait y avoir de la confiance.

Il existe différents types de maltraitance qui présentent des indices observables.

- Maltraitance psychologique : anxiété et dépression, repli sur soi, hésitation à parler ouvertement, interaction craintive avec une ou plusieurs personnes, idéations suicidaires, déclin rapide des capacités cognitives, etc.
- Maltraitance physique : ecchymoses, blessures, perte de poids, détérioration de l'état de santé, manque d'hygiène, etc.
- Maltraitance sexuelle : infections, plaies génitales ou anales, angoisse au moment des examens ou des soins, discours subitement très sexualisé, etc.
- Maltraitance matérielle ou financière : transactions bancaires inhabituelles, disparition d'objets de valeur, manque d'argent pour les dépenses courantes, accès limité à l'information sur la gestion des biens de la personne, etc.
- Violation des droits : entrave à la participation de la personne aînée dans les choix et les décisions qui la concernent, réponses données par un proche à des questions qui s'adressent à l'aîné, restriction des visites ou d'accès à l'information, isolement, etc.
- Maltraitance organisationnelle : lacunes dans les soins ou les services offerts, manque de personnalisation des soins, etc.
- Âgisme : non-reconnaissance des droits, des compétences ou des connaissances, utilisation d'un vocable dévalorisant « ma petite madame », etc.

**ATTENTION! Il est nécessaire de toujours évaluer si les indices notés pourraient avoir une cause autre que la maltraitance.**

Quoi faire si vous croyez qu'un aîné subit de la maltraitance ?

- Assurez-vous de parler à l'aîné seul afin de vérifier ce qu'il pense de sa situation.
- Prenez le temps de l'écouter et ne le jugez pas.
- Dites-lui qu'il n'est pas responsable de ce qui lui arrive.
- Proposez-lui de solliciter l'aide d'un professionnel (un psychologue, un intervenant social, un intervenant communautaire).
- Parlez-en à un intervenant en appelant à Info-Social ou à la Ligne Aide Abus Aînés afin d'être conseillé.



Références utiles en matière de maltraitance envers les personnes aînées

- Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/13-830-10F.pdf>
- Ligne Info-Social 811
- Ligne Aide Abus Aînés 1 888-489 — ABUS (2287) / <http://www.aideabusaines.ca/> ♦



Localité de Valcanton  
2709, boul. du Curé-McDuff, Local A  
Beaucanton (Québec) J0Z 1H0 (819) 941-2101  
[www.valcanton.ca](http://www.valcanton.ca)

## **OFFRE D'EMPLOI – POSTE PERMANENT** **OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE**

### **DESCRIPTION DE L'EMPLOI**

Avec plus de 70 kilomètres de routes, la Localité de Valcanton située à une trentaine de kilomètres au nord de La Sarre, est à la recherche d'un candidat afin de combler le poste d'opérateur de machinerie lourde. Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, l'employé sera appelé à effectuer :

- les opérations de déneigement du réseau routier
- les opérations de nivellement de chaussée
- les opérations de cueillette des ordures et des matières recyclables
- les opérations avec la rétrocaveuse
- l'entretien préventif et la réparation des véhicules et des équipements municipaux

### **CRITÈRES D'EMPLOI**

- Détenir un permis de conduire de classe 3 et fournir un dossier de conduite
- Avoir une bonne forme physique
- Être disponible à travailler sur un horaire variable, du dimanche au samedi et les jours fériés
- Utiliser des méthodes de travail adéquates et productives, en respect avec les règles de santé et sécurité au travail

#### **Seront considérés comme des atouts :**

- Le fait de détenir une expérience pertinente de travail à titre de chauffeur de camion dix roues dans des opérations de déneigement
- Le fait de posséder une expérience en nivelage de chemin à surface granulaire

### **LIEU DE TRAVAIL**

Territoire de la localité de Valcanton – Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (secteurs de Val-Paradis et de Beaucanton)

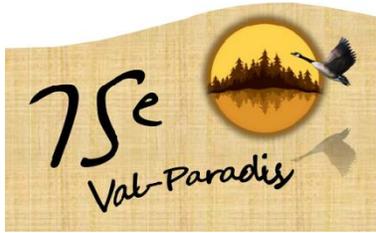
### **CONDITIONS**

Salaire compétitif, selon la politique de rémunération et des conditions d'emploi de la Localité de Valcanton, assurance collective et REER collectif. Horaire de 40 heures par semaine en période estivale et 50 heures en période hivernale plus prime de garde pour les fins de semaine.

*Le masculin est seulement utilisé pour alléger le texte et l'offre d'emploi s'adresse autant pour les femmes que les hommes.*

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature avant le 7 juillet 2017 à 16 h à l'adresse suivante:

Localité de Valcanton  
2709, boulevard du Curé-McDuff, local A  
Beaucanton (Québec) J0Z 1H0 À l'attention de Madame Renée Bégin  
[rbegin@greibj-eijbrg.ca](mailto:rbegin@greibj-eijbrg.ca)



## 75<sup>e</sup> Val-Paradis

1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre 2017, seront des jours de joie, fraternisation et souvenirs pour la communauté de Val-Paradis.

L'organisation va bon train. Voici ce qu'il reste à faire :

1. Décoration extérieure de votre maison à votre goût
2. Nous souhaiterions recevoir une photo de chaque résident(e).
  - a) Aînés
  - b) Jeunes familles
  - c) Nouveaux arrivants
  - d) Jeunes diplômés depuis 5 ans
  - e) Entrepreneurs

Ne pas oublier d'inscrire l'année de votre arrivée à Val-Paradis.

3. Vous inscrire et payer votre buffet (tourtière, pâté et beaucoup de choix) pour le souper du samedi soir et aussi ne pas oublier le brunch du dimanche.

Pour toutes autres informations, contactez Mélanie Bouchard à [melbou75@msn.com](mailto:melbou75@msn.com).



Ce qui se passe dans le coin du  
Pajegasque par:  
Michel Jégou

---

En ce milieu de juin, après ce printemps maussade, voilà que l'été se pointe le bout du nez. Ici les propriétaires de chalets et les campeurs ont terminé leur ménage du printemps et comptent bien profiter de la saison estivale.

### **PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES**

Les propriétaires riverains qui avaient manifesté leur intérêt pour améliorer leur bande riveraine ont pu le réaliser grâce à l'Association Forestière d'Abitibi-Témiscamingue qui nous a fourni les arbres et les arbustes nécessaires à la plantation.

### **SENTIER PÉDESTRE**

Un sentier pédestre permet à ceux qui le désirent de faire le tour complet du lac Pajegasque. L'accès peut se faire par les chemins des propriétaires de chalets soit côté sud ou côté nord. Pour chacun un panneau indique l'entrée du parcours. Le sentier pédestre s'étend sur un (1) kilomètre en forêt. Tout le monde est bienvenu.

### **PROJET RECHERCHE D'UN PUIITS**

Actuellement des travaux sont en cours afin de trouver un nouveau puits pour mieux desservir le terrain de camping et le restaurant. C'est un projet qui nécessitera un investissement de plus de 65,000 \$ ainsi nous espérons combler le manque chronique d'eau au terrain de camping.

### **CONTENEUR À DÉCHETS**

Ce conteneur est là pour accommoder les campeurs et aussi les propriétaires de chalets. Malheureusement il arrive encore que certains utilisateurs laissent leur sac de déchets sur le conteneur et c'est ce qui est arrivé le 8 juin dernier. Nous avons dû ramasser les déchets éparpillés par les oiseaux vidangeurs (corbeaux et corneilles). Les deux conteneurs étaient complètement vides. S.V.P., placez vos déchets à l'intérieur du conteneur afin de garder l'environnement propre.

**B O N N E   S A I S O N   E S T I V A L E**

# LOCALITE DE VALCANTON

## CALENDRIER DE LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES 2017

Collecte des ordures régulières - **débutant à 7 h**  
 Collecte des matières recyclables - **débutant à 7 h**  
 Ouverture du dépôt en tranchée - **8 h 30 à 16 h**

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DECEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



## **PREMIERS RÉPONDANTS**

### **BEUCANTON**

- **Christian Bergeron, Beucanton, 819 301-7715**
- **Érika Larouche, Beucanton, 819 788-2180**
- **Cellulaire 819 941-2888**

### **VAL-PARADIS**

- **Jessy Bergeron, Val-Paradis, 819 301-1691**
- **Claudette Desgagnés, Val-Paradis 819 941-2119**
- **Cellulaire 819 339-8978**
- **Liliane Thibaudeau, Val-Paradis, 819 941-2028**
- **Gaétan Lavoie, Val-Paradis, 819-520-0878**
- **Épicerie G. Bergeron 819 941-2141**
- **Carrefour communautaire 819 941-2595**

### **VILLEBOIS**

- **Jennifer Boucher, Villebois 819 941-2057**
- **Cellulaire 819 339-0889**
- **Claire Chabot, Villebois 819 941-6506**

**Veillez noter que les défibrillateurs(DEA) sont à votre disposition:**

**Beucanton : Patinoire et vestiaire à l'entrée du CLSC**

**Val-Paradis : Épicerie G. Bergeron et salle communautaire**

**Villebois: gymnase**